

OBJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR PAVADE (BELLEPIERRE)**

L'opération de R.H.I. PAVADE prévoit la réalisation de 300 logements sur la zone basse du secteur de Bellepierre.

Le réseau de distribution d'eau potable, dans sa configuration actuelle, ne pouvant assurer la desserte et la sécurité incendie des logements projetés, il s'avère nécessaire de procéder à un Renforcement des ressources en eau potable du quartier à partir du réservoir d'eau potable du PK 2 dit "de l'Hôpital".

Ces travaux consistent en la pose d'une canalisation en fonte de diamètre nominal 200 mm sur un linéaire de 1 150 mètres environ ; l'itinéraire emprunté étant le suivant :

- Réservoir "de l'Hôpital"
- RD.42 - Allée des Topazes (env. 150 ml)
- traversée des parcelles DH 151, 98, 96, 17,7 et 25 (env. 300 ml)
- Allée des Aigues Marines (env. 100 ml)
- RD.42 (env. 100 ml)
- Allée des Opales (env. 300 ml)
- Rive droite du bras de la Source (env. 200 ml)

Le coût de ces travaux est estimé à 1 750 000,00 F. L'étude de ce projet a été confiée au Bureau d'Etudes IDEM'S.

Je vous demande donc :

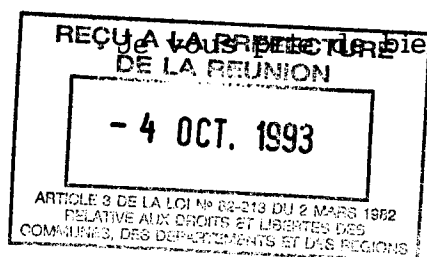
- d'approuver ce projet
- de m'autoriser :

\* à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; en cas de résultat infructueux à traiter par marché négocié ;

\* à prendre toutes mesures utiles, notamment la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale jusqu'à concurrence des sommes inscrites au budget ;

\* à solliciter des subventions auprès des instances susceptibles de participer au financement de cette opération.

Les crédits nécessaires sont prévus à la section d'investissement du budget annexe de l'eau, article 233.001.



Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



P/LE MAIRE  
1ère Adjte Gabrielle FONTAINE

DELIBERATION N°93/5-29  
du Conseil Municipal  
en séance du Samedi 25 SEPTEMBRE 1993

OBJET

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR PAVADE (BELLEPIERRE)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1992 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 93/5-29 de Monsieur le Maire ;

Vu le rapport de Michel CHAN-LIAT, 2ème Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions, Travaux/Appels d'Offres et Finances ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Approuve le projet d'exécution des travaux de Renforcement du réseau de distribution d'eau potable du secteur PAVADE (Bellepierre)

ARTICLE 2

Autorise Monsieur le Maire :

\* à lancer l'appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; en cas de résultat infructueux à traiter par marché négocié ;

\* à prendre toutes mesures utiles, notamment la possibilité d'engager les travaux au-delà de la masse initiale jusqu'à concurrence des sommes inscrites au budget ;

\* à solliciter des subventions auprès des instances susceptibles de participer au financement de cette opération.

Pour extrait certifié conforme

REÇU A LA PREFECTURE  
DE LA REUNION

- 4 OCT. 1993

ARTICLE 8 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES  
COMMUNES, DEPARTEMENTS ET DES REGIONES

51 OCT. 1993

P/LE MAIRE

1ère Adjte Gabrielle FONTAINE



*Gabrielle Fontaine*